Budget 2011

Maitriser les dépenses de fonctionnement pour investir sans emprunter

La politique financière de la ville conjugue deux priorités : offrir un niveau de service performant aux Sévriens tout en préservant ses équilibres financiers. Dans ce cadre, elle s'articule cette année autour de quatre objectifs :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Stabiliser la pression fiscale ;
- Anticiper le remboursement des emprunts ;
- Concentrer l'effort d'investissement sur les domaines d'action prioritaires.

Les chiffres-clés du budget primitif 2011

Recettes réelles de fonctionnement	30 336 23 €	ÉPARGNE BRUTE + 2 413 166 €
Dépenses réelles de fonctionnement	27 923 037 €	
Recettes réelles d'investissement	9 105 500 €	BESOIN DE FINANCEMENT - 2413 166 €
Dépenses réelles d'investissement	11 518 666 €	

Maîtriser les dépenses de fonctionnement. Depuis plusieurs années, la ville de Sèvres s'attache à optimiser son action en maîtrisant ses dépenses tout en répondant aux besoins de la population. Ainsi, la commune souhaite stabiliser en 2011 ses charges de gestion courante afin de consacrer davantage de moyens à ses domaines d'action prioritaires.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement de la commune s'élèvent en 2011 à 27,9 M€, soit une progression limitée à + 0,6% par rapport à 2010. Elles se décomposent entre les charges à caractère général (entretien et réparations du patrimoine, nettoyage, chauffage, énergie, contrats de prestations de services avec les entreprises), les dépenses de personnel et frais assimilés, les dépenses de gestion courante (subventions aux associations et aux établissements publics, contingents et participations obligatoires) et les frais financiers.

L'épargne brute qui représente la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses d'exploitation enregistre une progression depuis 2009. Cet excédent permet de s'acquitter de la charge de la dette (intérêts et remboursement contractuel du capital des emprunts souscrits) et de participer au financement des dépenses d'équipement.

Schématiquement, on peut rapprocher l'épargne brute de la capacité d'autofinancement d'une entreprise. En 2011, l'excédent prévisionnel que dégage la ville sur sa section de fonctionnement s'élève à 2,4 M€ contre 1,9 M€ en 2010 soit une augmentation de 22,8%. Cet excédent de ressource permet à la ville d'autofinancer une partie de ses dépenses d'investissement et de ne pas recourir à l'emprunt.

Stabiliser la pression fiscale sur les contribuables. Le budget 2011 a été établi sur la base d'une reconduction des taux de fiscalité communaux votés en 2010 et tient compte de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 2 % décidé par le Parlement pour 2011.

La politique de stabilisation des taux en 2011 aura pour effet de réduire la pression fiscale sur les contribuables Sévriens. Elle demeurera très inférieure (environ 35%) à celles des communes de taille similaire .

L'effort fiscal mené par la commune est d'autant plus important que le produit des impôts des ménages constitue sa principale ressource. La fiscalité directe locale représente plus de 49% des recettes réelles de fonctionnement.

En 2011, le produit de la fiscalité directe locale se répartit de la manière suivante :

- 46,2 % au titre de la taxe d'habitation ;
- 53,3 % au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties représentant moins de 1% du total.

Anticiper le remboursement des emprunts. Depuis plusieurs années, la politique de gestion active de la dette menée par la ville lui a permis de contracter des emprunts en vue de financer des opérations im-

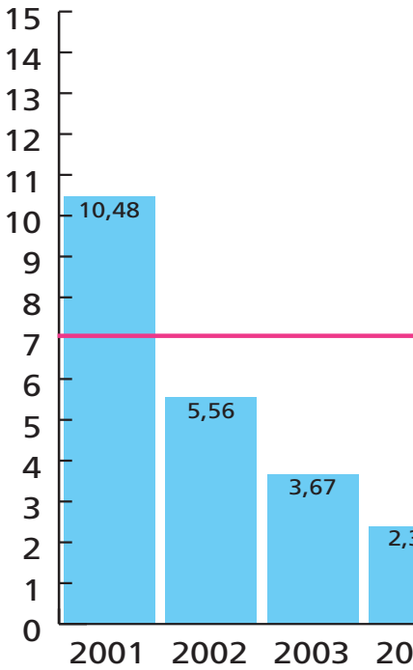

portantes (travaux à l'hôtel de ville, construction de l'école Croix-Bosset, …) tout en maîtrisant le poids de ses charges financières. Ainsi, dès le budget 2011, la ville se donne les moyens de procéder au remboursement par anticipation d'un volume d'emprunt significatif (3,4 M€) afin d'alléger sa dette et donc ses charges financières.
La politique suivie par la ville, associée au renforcement de son autofinancement, lui permet d'améliorer sa capacité de désendettement. A titre de comparaison, l'encours de dette par habitant s'élevait à 896 euros fin 2010 contre une moyenne nationale de 1 100 euros.

Modération du volume des dépenses d'équipement en 2011. Après les efforts soutenus de 2008, 2009 et 2010, l'année 2011 prévoit un ralentissement des investissements.
La section d'investissement 2011 sera en effet marquée par une baisse sensible des dépenses d'investissement, qui traduit la volonté de la ville d'ouvrir une pause dans le domaine des grosses opérations d'équipement. Il s'agit en 2011 de concentrer l'effort d'investissement sur les domaines d'action prioritaires (travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, enfouissement des réseaux des opérateurs de télécommunications, aménagement d'un « accueil jeunes » à l'Escale…), d'effectuer des travaux d'entretien et d'améliorations sur l'ensemble des bâtiments communaux (isolation thermique pour optimiser les économies d'énergies, …) ou de petites opérations d'aménagement afin d'améliorer le service rendu à différentes catégories d'usagers, sans recours à un financement par l'emprunt. ■

Évolution des dépenses réelles d'investissement. Sur la période, la moyenne annuelle s'élève à 7 M€.

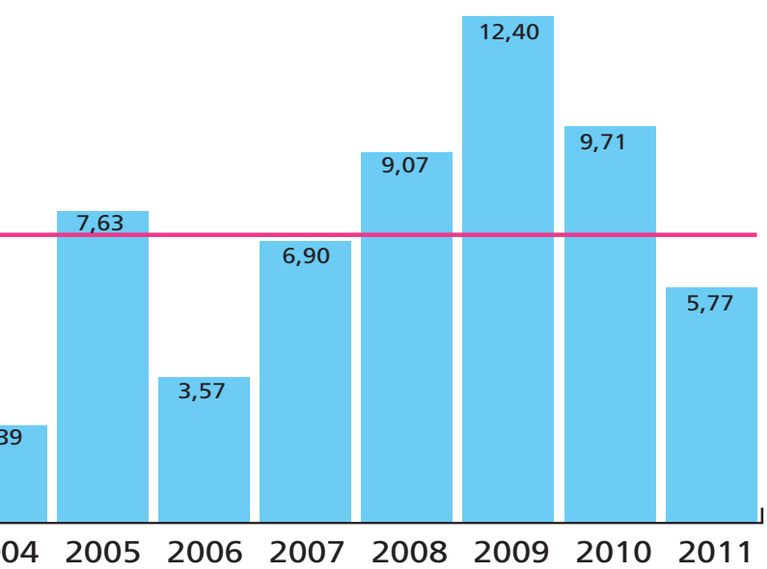

Parole *d'élu*

Un budget 2011 prudent, maîtrisé et volontariste

La ville de Sèvres a adopté son budget primitif 2011 le 23 mars dernier dans un contexte national et international rempli d'incertitudes. Toutefois, grâce à l'attention permanente portée sur les grands équilibres budgétaires, la bonne santé financière de la ville lui permet aujourd'hui de poursuivre la stratégie financière qu'elle met en œuvre depuis plusieurs années. En effet, parallèlement au maintien de sa pression fiscale (pas d'augmentation du taux des impôts locaux en 2011) et à la maîtrise des dépenses de gestion courante, la ville peut renforcer son autofinancement et ainsi accélérer le remboursement de sa dette.

Jean Detolle
Maire-adjoint chargé des Affaires budgétaires et financières

Les investissements en 2011

Ville de Sèvres
- Acquisition de mobilier pour les équipements scolaires, périscolaires et de la petite enfance, acquisition de matériels et logiciels informatiques, véhicules de remplacement,
- Études de la sécurité des bâtiments communaux et contrôle des bouches d'incendies.
- Subventions à la brigade des sapeurs pompiers et à la SEMI-Sèvres pour la réhabilitation de logements
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens
- Rénovation du terrain synthétique du stade Jean Wagner
- Aménagement de la maison Chalot
- Poursuite des travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments communaux
- Aménagements des locaux de l'épicerie sociale, subventionnée par une dotation parlementaire du député
- Aménagement d'un « accueil jeunes » à l'esc@le
- Renforcement de l'isolation thermique des combles de l'Hôtel de Ville

Grand Paris Seine Ouest
- poursuite de la rénovation des parkings publics (Gallardon et Cent Gardes)
- poursuite de la rénovation de l'éclairage public
- réalisation du parvis devant le collège

Conseil général
- création du rond-point devant la mairie
- rénovation du collège de Sèvres